



## Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles

5 route du miroir – Theil-sur-Vanne

89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Tél : 03 73 74 95 80

[mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr](mailto:mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr)

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mars 2018

## Extraits du procès-verbal consultable en mairie

L'an deux mille dix-huit et le 23 mars à dix-neuf heures, l'assemblée régulièrement convoquée le vingt-trois février 2018, s'est réunie sous la présidence de Bernard ROMIEUX à la salle des fêtes de Vareilles.

**Sont présents :** Bernard ROMIEUX, Bernard COQUILLE, Luc MAUDET, Francis HUVER , Céline LOISON, Magalie THEROUÉ, Gérard TERVILLE, Florent MIGNOT, Patrick MORCEL, Bernard PERRIN-BONNET, Claudine LECLERC, Camille BRAULT, Sylvie MOSIMANN, Joël CRETTE, Michelle MICHALKOVIC, Mireille GARNIER, Maryse BOURGEOIS, Marie-Laure CABOURDIN, Guy LAMARRE, Marie-José MASSON.

Jérôme VINCENT arrivé en cours de réunion à 19h 40 (représenté jusqu'à 19h 40 par Céline LOISON)

Ludovic DUVEAU arrivé en cours de réunion à 20 heures.

**Représentés :** Sébastien BARRE représenté par Michelle MICHALKOVIC, Aline CLEMENT représentée par Claudine LECLERC, Nathalie COLIN représentée par Florent MIGNOT, Bernard DAVOUST représenté par Joël CRETTE,

**Absents :** Lysiane LE GOFF, Cédric CORNAIRE, Cyril CHARLES, Louis BOUCHENY (excusé), Lionel LANGUILLAT

20 conseillers présents en début de réunion, 21 à partir de 20h 10, 6 conseillers représentés, 4 conseillers absents. Le quorum de 17 conseillers présents étant dépassé, l'assemblée peut donc délibérer.

**Secrétaire de séance :** Luc MAUDET

### Ordre du jour

- Election du secrétaire de séance;
- Approbation du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2018 ;
- Maison de service au public ;
- Maison des associations
- Chaussée de Chigy et trottoirs de Vareilles
- Rue de l'église à Vareilles
- STEP de Theil choix des entreprises pour les branchements des particuliers
- Convention dématérialisation actes d'état civil-COMEDEC
- Compte administratif et compte de gestion
- Ecoles
- Questions diverses

### Procès verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> mars 2018

Le procès-verbal rectifié du 1<sup>er</sup> mars 2018 est approuvé par 19 voix pour, (2 abstentions) Ludovic DUVEAU ne prend pas part au vote

### MAISON DE SERVICES AU PUBLIC A THEIL

Monsieur Le Maire rappelle la raison d'être de la Maison de Services au Public (voir compte rendu du 1<sup>er</sup> mars 2018).

L'estimation des travaux est la suivante :



* menuiseries	5 850.00 €
* Isolation, doublage	3 527.00 €
* sols	1 385.00 €
* peinture	2 840.00 €
* électricité - chauffage	2 830.00 €
* meubles	3 560.00 €
* informatique	1 400.95 €
<b>TOTAL TRAVAUX HT</b>	<b>21 393 €</b>

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à effectuer toutes les demandes de subvention ou de partenariat possibles et notamment une demande de subvention DETR à hauteur de 40% du montant des travaux.

### **MAISON DES ASSOCIATIONS**

Monsieur le maire présente l'estimation des travaux pour la maison des associations :

Travaux de couverture	23 253.80 €
Isolant mince sous toiture	3 477.00 €
Doublage des murs, isolation, faux plafond	14 112.00 €
Remplacement des menuiseries	12 445.00 €
Electricité	4 200.00 €
Chauffage	9 500.00 €
Peinture	6 020.00 €
Installation sanitaire handicapé	1 400.00 €
SPANC	11 000.00 €
<b>TOTAL TRAVAUX HT :</b>	<b>85 408 €</b>

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à effectuer toutes les demandes de subvention et notamment une demande de subvention DETR à hauteur de 40% du montant des travaux et une demande de subvention DSIL à hauteur de 30% du montant des travaux.

### **CHAUSSEE TRAVERSEE DE CHIGY ET TROTTOIRS RUES DU PONCELOT ET DE L'ERABLE A VAREILLES**

Monsieur le Maire fait le point de l'avancée des études :

L'appel d'offre des travaux est lancé et sera ouvert la semaine prochaine.

Le Conseil Départemental propose de signer une convention pour la prise en charge des travaux de la chaussée de Chigy :

- Estimation de l'ATD pour la chaussée de Chigy : 143 968 € HT
- Estimation de l'ATD pour les trottoirs rue du Poncelor et rue de l'Erable : 89 000 € HT
- Montant total estimé : 232 968 € HT
- Subvention maximum de la part du Conseil Départemental : 139 168 € HT
- Taux de subvention sur l'ensemble du projet :  $139\,168\,€ / 232\,968\,€ = 59,74\%$

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise monsieur le maire à signer cette convention.

Monsieur le maire fait part de la réunion tenue dans l'après-midi aux bureaux de l'ATR. La chaussée de la route des Sièges à Chigy (RD 320) va être reprise dans la semaine **du 9 au 13 avril** par une technique nouvelle sur le département consistant à raboter la chaussée et à retraiter les produits pour les remettre en place. Cette solution a l'avantage d'être plus écologique et de diminuer de façon très importante, les transports de matériaux.

Durant cette semaine, la route sera entièrement barrée et les accès des agriculteurs sur la route interdits.



## **CHAUSSEE ET TROTTOIRS DE LA RUE DE L'EGLISE A VAREILLES**

Monsieur le maire fait le point sur l'avancée de l'étude et des travaux :

- Le SMAEP doit passer les canalisations d'eau potable et SDIS à compter du 3 avril. Durée prévue des travaux : 1 mois. Tout doit être terminé pour les Saints de Glace.
- Pendant ces travaux la rue de l'église sera interdite à la circulation (hors transports scolaires avant huit heures et après 17 heures), les rues du Poncelot et de l'Erable seront autorisées alternativement par demi-chaussée.
- Pour la maîtrise d'œuvre des travaux nous avons eu une réponse d'URBAN INGENIERIE, pour un montant de 7 384,20 € HT. L'ATD valide cette réponse.  
Le conseil municipal, à l'unanimité autorise monsieur le maire à signer le marché avec URBAN INGENIERIE.
- L'estimation des travaux faite par l'ATD est de 83 000 € HT. Comme pour la chaussée de Chigy, une partie des travaux est subventionnable par le Conseil Départemental.  
Le conseil municipal, à l'unanimité autorise monsieur le maire à signer la convention avec le Conseil Départemental.

## **STEP DE THEIL**

Monsieur le maire fait le point d'avancée des travaux :

Le maître d'œuvre, ARTELIA, présente le dossier d'études préliminaires lundi 26 mars.

Pour réparer les branchements des particuliers nous avons reçu quatre réponses :

- GALOSEAU	92 280,00 € HT
- GIRARD MAITR'O	118 041,00 € HT
- IDR D	188 151,00 € HT
- SCHMIT TP	123 666,50 € HT

Le maître d'œuvre : Central Environnement préconise de prendre comme mieux disant l'entreprise GALOSEAU.

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise monsieur le maire à signer le marché avec l'entreprise GALOSEAU.

Pour effectuer les essais des branchements des particuliers (télévisuels et étanchéité) nous avons reçu deux réponses :

- BERTRAND	4 811,69 € HT
- SNAVEB:	5 850,00 € HT qui n'a pas répondu à la problématique

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise monsieur le maire à signer le marché avec l'entreprise BERTRAND.

Monsieur le maire présente le contexte de réparation de ses branchements. La non-conformité de certains branchements a été faite par Central Environnement en 2013. Depuis cette époque un certain nombre de propriétaires a effectué les réparations. Ainsi le choix sera

- Pour les propriétaires qui ont effectué les réparations : visite et tests de contrôle
- Pour les propriétaires qui n'ont pas effectué les réparations, réparations à faire effectuer par l'entreprise GALOSEAU, essais d'étanchéité et contrôles.

Il sera proposé à tous les propriétaires de signer une convention avec la commune pour que celle-ci porte les travaux à réaliser et la demande de subvention. Elle gèrera les recettes comme les dépenses. Les subventions proviennent de l'agence de l'eau.

Dans le cas où la commune porte le dossier,

- Pour un particulier elles sont de 2 000 € pour un branchement simple et de 3 000 € pour un branchement complexe.
- Pour une collectivité (la commune et l'ITEP), la subvention est fonction du nombre équivalent habitant de la structure.

La commune enverra à chaque propriétaire une lettre dans ce sens, et organisera une réunion collective d'information.



### **CONVENTION DE DEMATERIALISATION**

Monsieur le maire demande l'autorisation de dématérialiser les données avec l'INSEE et notamment les données d'état -civil, électorales, et leur transfert par télétransmission. La commune historique de Vareilles était conventionnée, mais la convention est tombée avec la création de la commune nouvelle.

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise monsieur le maire à dématérialiser toutes les données avec l'INSEE.

### **ECOLES**

Monsieur le maire confirme qu'il n'y a pas de problèmes d'effectif sur le RPI de Theil et qu'aucune classe ne sera fermée l'année prochaine.

Monsieur le maire délégué de Chigy, Luc Maudet confirme les problèmes sur le RPI Chigy, Foissy, Les Sièges :

- Fermeture d'une classe aux Sièges
- Ouverture sous condition d'une classe de maternelle Petite Section et Moyenne Section à Chigy.
- Construction nécessaire d'une école maternelle à Chigy. Le projet estimé à 160 000 € HT est porté par le SIVOS de la Vanne.
- Il appartient à la commune des Vallées-de-la-Vanne de fournir au SIVOS un terrain pour implanter l'école.

Le conseil municipal par 24 voix pour (deux abstentions) approuve l'achat par la commune de la parcelle 19 d'une surface de 180 m2 environ pour un coût de 1 000 €. Cette parcelle sera ensuite échangée avec une partie de la parcelle 20.

### **COMPTES ADMINISTRATIFS, COMPTES DE GESTION**

Monsieur l'adjoint au maire aux finances, Luc Maudet, présente les comptes administratifs de la commune et les comptes de gestion de la trésorerie et fait constater leur concordance.

<b>Les Vallées de la Vanne</b>					
	recettes	dépenses	résultat		
Investissement	236 763.45	246 276.37	-9 512.92		
fonctionnement	894 808.11	912 596.57	-17 788.46		
report N-1	439 633.49	59 671.20	379 962.29		
reste à réaliser		41 600.00			
	1 571 205.05	1 260 144.14	311 060.91		
<b>Station d'épuration de Theil</b>					
	recettes	dépenses	résultat	report N-1	résultat cumulé
Investissement	18 870.10	13 122.20	5 747.90	40 235.45	45 983.35
fonctionnement	20 658.52	22 976.35	-2 317.83	94 517.64	92 199.81
reste à réaliser		44 500.00			-44 500.00
	39 528.62	80 598.55	-41 069.93	134 753.09	93 683.16
<b>Station d'épuration de Chigy</b>					
	recettes	dépenses	résultat	report N-1	résultat cumulé
Investissement	30 668.31	40 875.92	-10 207.61	-7 761.10	-17 968.71
fonctionnement	46 080.32	27 902.42	18 177.90	8 976.67	27 154.57
	76 748.63	68 778.34	7 970.29	1 215.57	9 185.86



Monsieur le maire sort et les conseillers municipaux

- approuvent à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion de la commune.
- approuvent à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion de la station d'épuration de Theil.
- approuvent à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion de station d'épuration de Chigy.

## QUESTIONS DIVERSES

### Panneau pocket

DISPONIBLE SUR  
Google Play

DISPONIBLE SUR  
App Store

Restez  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ

PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

La commune propose un nouveau service qui consiste à recevoir des informations sur votre smartphone

Vous pouvez déjà télécharger l'application, vous avez des informations de la commune...

La géolocalisation a des problèmes, rechercher Les Vallées-de-la-Vanne

Information PanneauPocket

DI MANCHE  
14 JUILLET  
A PARTIR DE 16H

SALLE POLYVALENTE

BAL MUSETTE  
ET DINER FESTIF

REPAS 10 EUROS  
RESERVATION AU  
05.48.00.81.84

DISPONIBLE SUR  
App Store

DISPONIBLE SUR  
Google Play

### Distributeurs de pain

- Une convention est en train d'être négociée avec deux boulangers locaux.
  - A chigy : fournisseur principal : boulangerie des Sièges.
  - A Vareilles : fournisseur principal boulangerie de Vaudeurs (qui fournit déjà Theil).
- Il leur a été demandé de s'arranger entre eux pour fournir les distributeurs 365 jours/365.
- L'installation des distributeurs est prévue les 11 et 12 avril.

### Journal

Le numéro 2 du journal de la Commune est sorti et distribué. Merci Nathalie.

### Centre de loisirs

Magalie Théroué adjointe chargée du scolaire et du périscolaire, fait part de la visite du TAM (Téléprocédure Accueils de Mineurs de jeunesse et sport) au centre de loisirs. Les réactions ont été très favorables. Après consultation des parents, nous étudions la possibilité de fermer le centre de loisirs en août.

### Contrats aidés

Deux employés à contrat aidé de la commune ont démissionné. Un à l'entretien et l'autre au centre de loisirs.

La réunion est levée à 20h 45